



SIAGEP

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE A LA GESTION DES
EQUIPEMENTS PUBLICS DU TERRITOIRE DE BELFORT (90)**

Tableau de bord électricité

Exercice 2009

SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION EN 2009	page 3
LE PATRIMOINE	page 4
Le réseau moyenne tension HTA	page 4
Le réseau basse tension BT	page 6
ANALYSE COMPTABLE DU PATRIMOINE	page 9
MISE EN SERVICE ET IMMOBILISATION	page 10
QUALITE DE L'ELECTRICITE DISTRIBUEE	page 13
SERVICE AUX USAGERS	page 15
CONSOMMATION ET TARIFICATION	page 16

AVANT PROPOS

ORGANISATION DU SYSTÈME ELECTRIQUE

L'électricité produite par les centrales est d'abord acheminée par RTE sur le réseau de transport à la tension HTB . Elle est ensuite transformée dans les postes sources à la tension HTA (20 kVA). Une fois sur le réseau de distribution, les réseaux HTA alimente directement les clients industriels. Pour les autres clients (particuliers, collectivité, artisans, etc.), l'électricité est convertie en basse tension (400/230 V) par des postes de transformation.

Le réseau de distribution HTA et BT est propriété des communes, ERDF en assure la gestion.

LE ROLE DU SIAGEP

Pour le compte des 102 communes du Territoire de Belfort, le SIAGEP a confié en 1995, pour une durée de 30 ans, au concessionnaire ERDF la distribution de l'énergie électrique aux conditions du cahier des charges de concession.

Le SIAGEP doit veiller à la bonne application du cahier des charges, conformément aux obligations légales.

LE TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord est un outil indispensable pour avoir une vision claire sur les thématiques technique, comptable, financier et clientèle. Il signale les points de progrès et d'alertes.

LES CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION EN 2009

Electricité. 102 communes. 73 471 clients.

21 492 k€ (+2%) de recettes d'acheminement pour **709 GWh** (-1,8%)

Valeur brute des ouvrages de la concession : **102 900 k€**

Valeur nette : **60 276 k€**

904 k€ consacrés au réseau électrique par ERDF (-32%)

142 k€ consacrés aux travaux d'enfouissement BT par le SIAGEP (-6%)

Nombre d'incidents aux 100 km sur le réseau HTA : **7**

Nombre d'incidents aux 100 km sur le réseau BT : **6**

Clients coupés plus de 3 heures, en durée cumulée : **10 307**

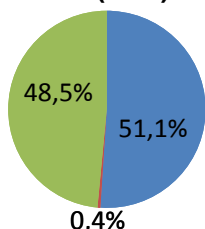
86 min de durée moyenne de coupure (50 min autorisée par le contrat de concession)

Nombre de clients aidés dans le cadre du FSL : **482** (-2%)

Nombre de clients au TPN : **2 706** (+53,6%)

Nature et longueur des réseaux de distribution

Réseau HTA : 779 km (+1%)

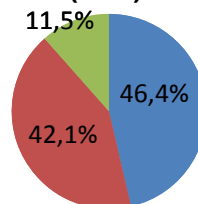


■ Souterrain ■ Aérien torsadé ■ Aérien nu

425 m (0,1%) de fils nus faibles section

26 km (3%) de câbles souterrains isolés en papier

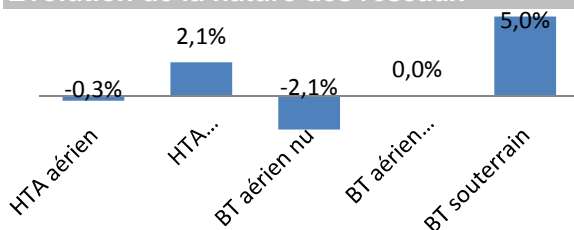
Réseau BT : 1 077 km (+2%)



■ Souterrain ■ Aérien torsadé ■ Aérien nu

17 km (2%) de fils nus faibles section

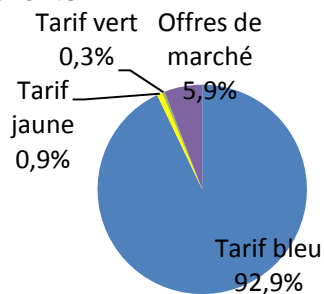
Evolution de la nature des réseaux



Répartition des clients par tarifs

73 196 clients

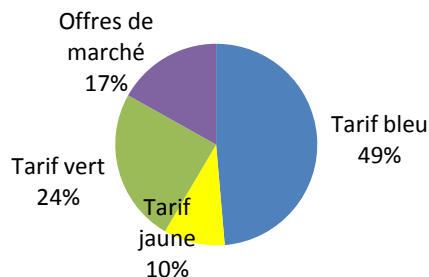
(+0,5%)



Répartition de la consommation par tarif

709 GWh

(+1,9%)



LE PATRIMOINE

LE RESEAU MOYENNE TENSION (HTA)

Principaux indicateurs du réseau HTA

Nb de postes sources alimentant la concession (évolution par rapport à 2008)	9	(0%)
Nombre de postes sources situés la concession	5	(0%)
Nombre de départs HTA alimentant la concession	57	(-2%)
Nombre de départs HTA situés sur la concession	50	(0%)
dont départs souterrains situés sur la concession	23	(-4%)
Longueur réseau HTA	779 km	(+1%)
Longueur moyenne d'un départ HTA	14 km	(+8%)
Longueur du départ HTA le plus long	68 km	(0%)
Longueur moyenne des 10% de départs HTA les plus longs	49 km	
Nb de départs HTA présentant une chute de tension comprise entre 5 et 7%	3	(0%)
Nombre de départs HTA présentant une chute de tension supérieure à 7%	1	(0%)

Commentaires

En 2009, un départ HTA de 28m a été supprimé.

La **longueur moyenne des départs HTA alimentant la concession est de 14 km, elle reste plus faible** que la moyenne nationale avec 31 km.

Le départ Courtelevant du poste de Delle présente la plus grande longueur (68 km) et la chute de tension la plus élevée (8,42% en augmentation d'un point par rapport à 2008). 11 communes sont concernées*.

*Boron, Brebotte, Chavanatte, Courtelevant, Faverois (1 client HTA), Florimont, Grandvillars, Grosne, Lepuix-Neuf, Rechesy et Suarce.

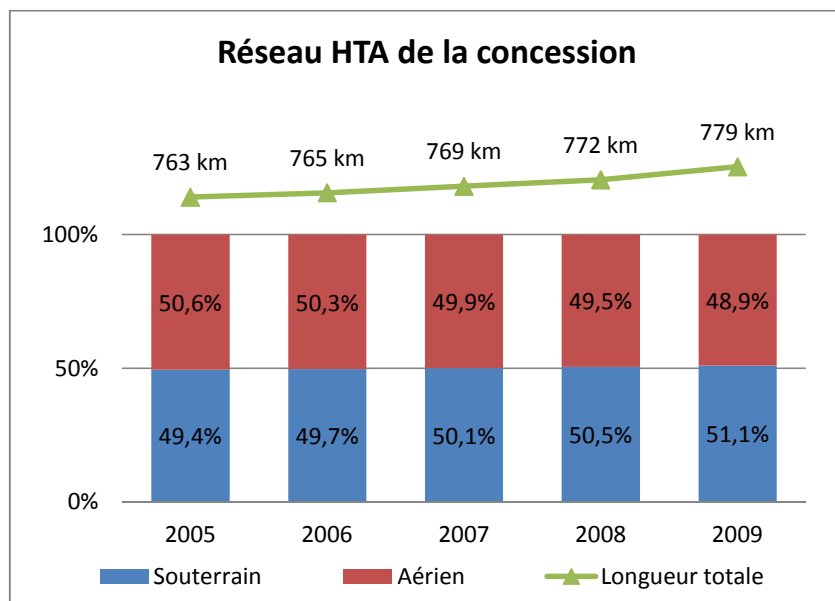
Typologie du réseau moyenne tension HTA

Typologie

Entre 2008 et 2009, le réseau HTA a connu sa plus forte progression depuis 2004 (+7km).

Le taux de **réseau souterrain** ne cesse de progresser. Depuis 2007, il **représente plus de la moitié du réseau HTA de la concession.**

Le Territoire de Belfort **bénéficie d'un taux d'enfouissement HTA supérieur à la moyenne nationale (38,4%)** et à celles des départements urbains (37,5%).



Points de vigilance du réseau HTA

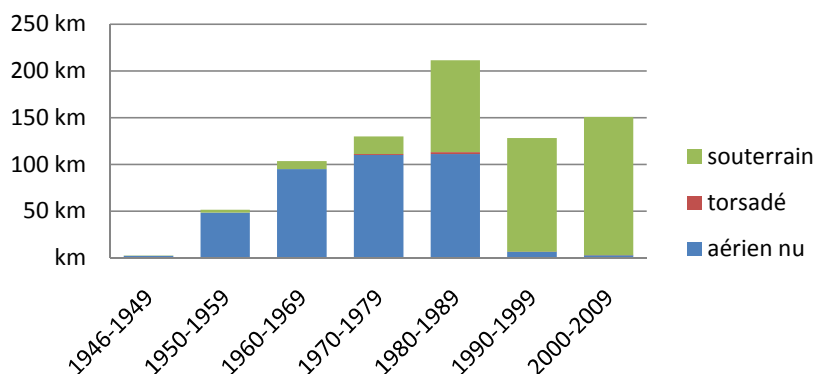
Age du réseau HTA

Le réseau HTA est âgé en moyenne de 27 ans.

Le réseau HTA est pour 20% de sa longueur largement amorti, si l'on considère que l'amortissement est effectif au bout de 40 ans.

22 communes* possèdent un taux de réseau HTA de plus de 40 ans supérieur à 50%.

Le réseau HTA par décennie de pose



*Autrechêne, Auxelles-Haut, Banvillars, Boron, Brebotte, Bretagne, Courcelles, Courtelevant, Cunelières, Felon, Froidefontaine, Lachapelle-sous-Rougemont, Lagrange, Menoncourt, Montbouton, Montreux-Château, Petit-Croix, Recouvrance, Reppe, Thiancourt, Vescemont, Villars-le-Sec



HTA : Aérien nu

Réseaux souterrains - Réseaux aériens nus

Le réseau souterrain est relativement jeune, il est âgé de 17 ans. Il a été mis en place à 92% après 1980.

Ce sont les réseaux aériens nus qui sont les plus anciens avec un âge moyen de 38 ans. Ce type de réseau a été construit à 97% avant 1990.

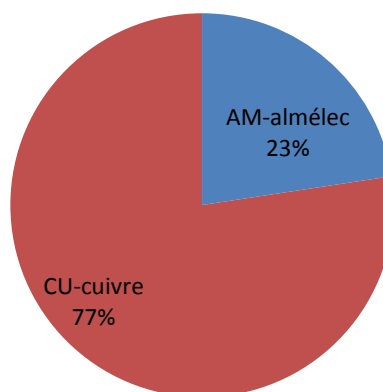
Faible section en HTA

Les réseaux dits de faible section sont composés de conducteurs cuivre inférieur à 15 mm² et almélec/aluminium à 25 mm².

Ce réseau sensible et vulnérable aux aléas climatiques représente 0,1% (425m) du réseau HTA total.

Les communes concernées sont Beaucourt, Cunelières et Lepuix.

Répartition de la faible section par matériaux sur le réseau HTA en 2009



Câbles papier

26 km de câbles HTA souterrain sont isolés par du papier. Ce type d'isolation de câble est présent pour moitié sur Belfort.

Cette technologie les rend vulnérables aux canicules.

LE RESEAU BASSE TENSION (BT)

Principaux indicateurs du réseau BT

Nombre de postes de transformation HTA/BT situés sur la concession	1 017	(+1%)
Nombre de départs BT situés sur la concession (évolution par rapport à 2008)	3 186	(+2%)
Puissance installée	244 MW	(+3%)
Nombre de départs BT avec des clients mal alimentés	82	(-7%)

Longueur réseau BT	1 077 km	(+2%)
dont BT aérien nu	124 km	(-2%)
dont BT torsadé	453 km	(0%)
dont BT souterrain	500 km	(+5%)
Longueur moyenne d'un départ BT	337 m	0%
Longueur du départ BT le plus long	2 594 m	(+1%)
Longueur d'aérien nu faible section	17 km	(+6%)

Nombre total d'usager BT	71 981	(0%)
Nombre d'usagers BT mal alimentés	1 009	(-2%)

Indicateurs du réseau BT

La longueur moyenne des départs BT sur la concession est de 337m. Elle est en deçà de la moyenne observée sur le plan national qui s'élève à 425m.

3% des départs BT présentent des clients mal alimentés. On retrouve 7 des 11 communes citées précédemment pour lesquelles le départ HTA présente des chutes de tension supérieures à 7%.

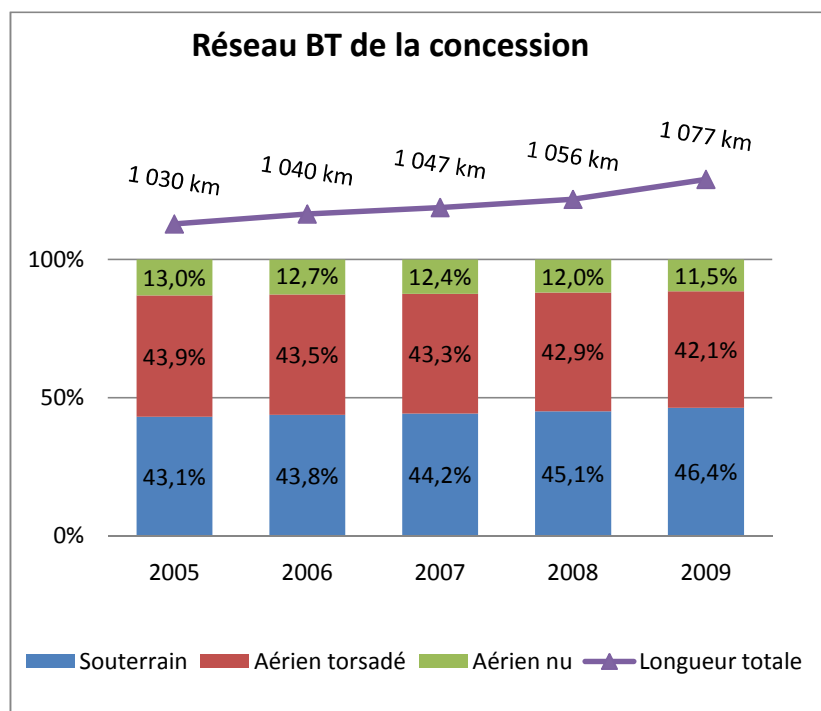
Typologie du réseau basse tension BT

Typologie

Entre 2008 et 2009, le réseau BT a connu sa plus forte progression depuis 2003 (+2%), soit 21 km supplémentaires de travaux ERDF/SIAGEP/tiers.

La part de **réseau aérien** régresse de -3% entre 2002 et 2009, mais **reste majoritaire (55%) dans le paysage BT de la concession**.

Le Territoire de Belfort bénéficie d'un taux d'enfouissement BT supérieur à la moyenne nationale (35,8%) et à celle des départements urbains (37,6%).



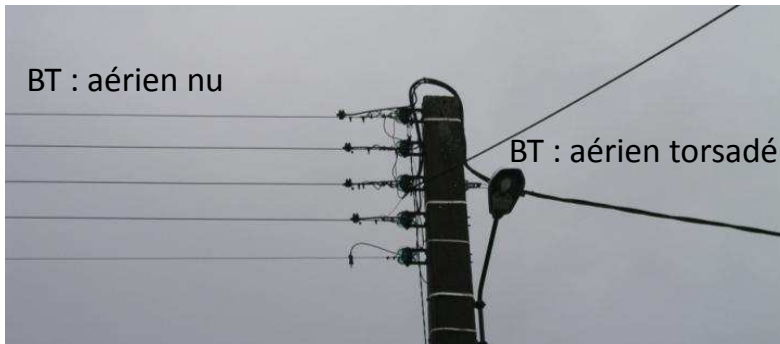
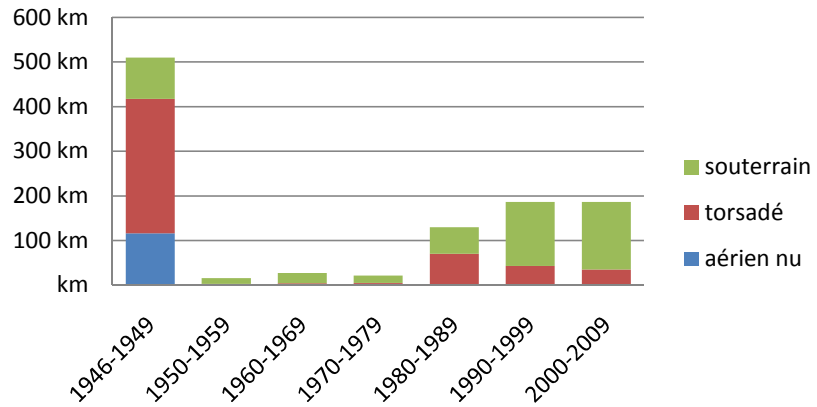
Age du réseau BT

47% du réseau BT date de 1946.

Le réseau BT est pour 51% de sa longueur largement amorti, si l'on considère que l'amortissement est effectif au bout de 40 ans. Ce qui est encore plus vrai pour l'aérien nu.

L'âge physique moyen du réseau BT est de 40 ans.

Le réseau BT par décennie de pose



Aérien nu

12% du réseau BT de la concession est en aérien nu. 93% de ce réseau date de 1946. 2/3 des communes possèdent de la BT nu de 1946.

La vulnérabilité des réseaux BT tient avant tout à la persistance d'un pourcentage élevé de fils nus, sensibles aux aléas climatiques.

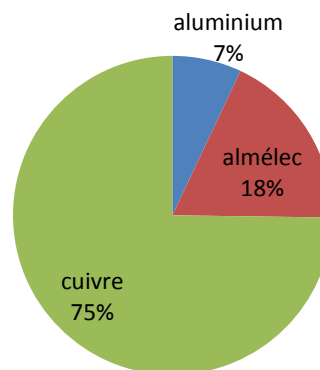
Faible section en BT

17,3 km du réseau BT est en faible section (2%).

Cette technologie n'est plus employée à ce jour car elle diminue la qualité de fourniture.

89% de cette faible section date de 1946 et concerne quasiment une commune sur deux.

Répartition de la faible section par matériaux sur le réseau BT



LE RESEAU BASSE TENSION (BT)

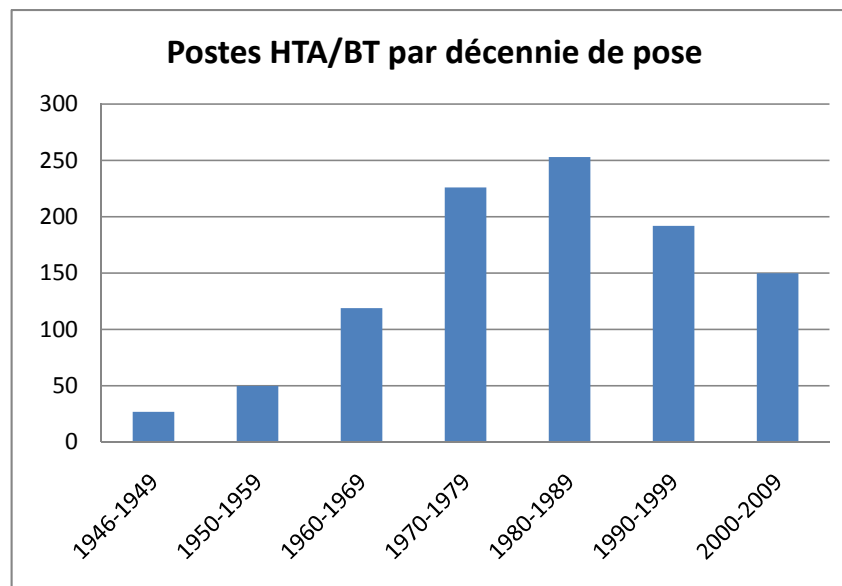
Postes HTA/BT

Age des postes HTA/BT

En 2009, la concession compte 1018 postes HTA/BT. La progression est plus importante en 2008/2009 (+0,8%) qu'en 2007/2008 (+0,2%).

60% des postes ont été mis en service à partir de l'année 1970.

L'âge moyen des postes HTA/BT concédés est de 28 ans. Cet indicateur est à rapprocher de la durée d'amortissement de 30 ans de ce type de matériel.



Les postes dits cabines hautes

La concession compte 102 cabines hautes, soit en théorie une cabine haute par commune.

Le SIAGEP les a recensés, 32 sont mal entretenues.



Ces postes inesthétiques ont un rythme lent de suppression. En 2009, 1 cabine haute a été supprimée par le SIAGEP.

3 communes supportent **3 cabines hautes** : Châtenois-les-Forges, Grandvillars et Lachapelle-sous-Chaux.

3 autres en supportent **4** : Beaucourt, Chaux et Delle.

Transformateurs et PCB

Par l'arrêté du 26 février 2003, un plan national impose la décontamination et l'élimination des transformateurs, des condensateurs et de tout autre appareil contenant des PCB (PolyChloroBiphinyles). La date butoir d'élimination est le 31 décembre 2010. Tous les transformateurs antérieurs à 1987 sont considérés comme contaminés.

Lorsqu'un laboratoire agréé indique qu'un transformateur a :

- moins de 50 ppm, le transformateur est reconnu non pollué et reste installé sur le réseau
- entre 50 et 500 ppm, l'appareil peut rester sur le réseau jusqu'à sa fin de vie à condition d'installer un bac de rétention d'huile sous le transformateur,
- plus de 500 ppm, le transformateur est retiré du réseau et il est dépollué ou éliminé selon son état et sa durée de vie estimée.

PCB

251 prélèvements ont été effectués en 2009, soit une hausse de +52% par rapport à 2008.

16% de ces transformateurs ont été retirés du réseau. 26% ont été équipés de bac de rétention.

Les prélèvements se font hors tension, la continuité de fourniture d'électricité est donc impactée.

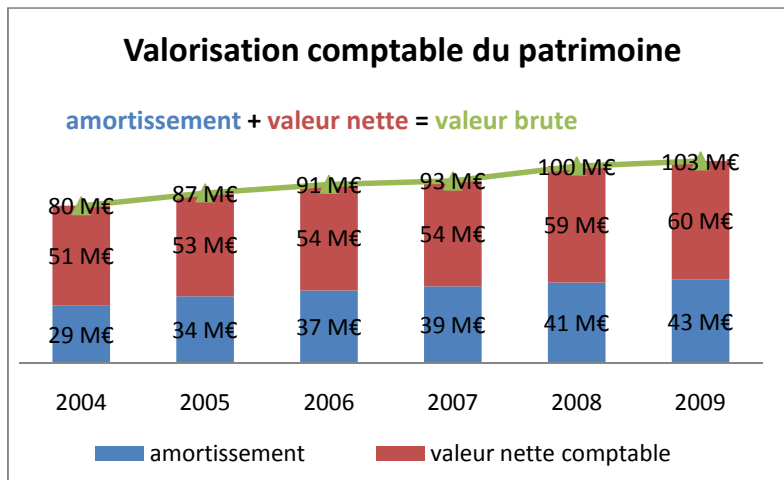
ANALYSE COMPTABLE DU PATRIMOINE

LES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE CONCEDE

Commentaires

Le patrimoine de la concession (valeur brute) a augmenté de 28% entre 2004 et 2009.

Le taux d'amortissement des ouvrages (rapport "amortissement/valeur brute") de la concession est passé de 37% en 2004 à 41% en 2009, ce qui signifie que le patrimoine vieillit.



La valeur d'origine d'un ouvrage, c'est-à-dire ce qu'il vaut au moment de sa mise en service, est traduite de manière comptable comme étant sa valeur brute.

La valeur brute du graphique ci-dessus prend en compte les ouvrages localisés (réseaux HTA/BT, postes de distribution publique) et les ouvrages non localisés (transformateurs, branchements, appareils de comptage et colonnes montantes)

LE DROIT DU CONCEDANT

Droits en nature	60 276 k€
Créances en espèce vis-à-vis du concédant	34 304 k€
Dettes en espères vis-à-vis du concédant	17 036 k€
Total droits du concédant	43 008 k€

Les droits du concédant correspond en fin de concession à la valeur des biens remis gratuitement au SIAGEP.

Droits en nature : c'est la valeur nette comptable des biens concédés, quel soit le mode de financement. En cas de non renouvellement de la concession, cette valeur traduit l'obligation de remettre les biens au concédant en fin de concession.

Créances en espèce vis-à-vis du concédant : c'est la valeur nette des biens financés par le concessionnaire

Dettes en espères vis-à-vis du concédant : c'est la somme des amortissements des ouvrages financés par le concédant.

MISE EN SERVICE ET IMMOBILISATION

PRINCIPAUX INDICATEURS ERDF DE TRAVAUX HTA ET BT

Linéaire de réseau HTA immobilisé en 2009 sous MOA d'ERDF (évolution 2008)	11 km	(+25%)
part renouvellement/renforcement	16%	(-40%)
Linéaire de réseau HTA mis en service en 2009	6 km	
Evolution du patrimoine HTA entre 2008 et 2009	+ 7 km	
Investissement ERDF immobilisé sur le réseau HTA en 2009	472 k€	(+7%)

Linéaire de réseau BT immobilisé en 2009 sous MOA d'ERDF	10 km	(-47%)
part renouvellement/renforcement	16%	(-62%)
Linéaire de réseau BT mis en service en 2009	14 km	
Evolution du patrimoine BT entre 2008 et 2009	+ 21 km	
Investissement ERDF immobilisé sur le réseau BT en 2009	432 k€	(-52%)

Linéaires incohérents

En comparant les données 2008 et 2009, le SIAGEP a constaté une augmentation du linéaire de réseaux HTA/BT mis en service et immobilisé dans les années 1970 et 1990, et de 2006 à 2008. Le SIAGEP est en attente d'éléments de réponse.

IMMOBILISATION DE RESEAUX HTA ET BT SOUS MAITRISE D'OUVRAGE D'ERDF

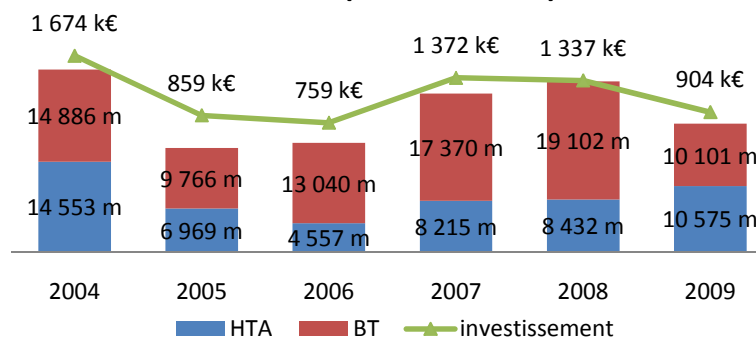
Immobilisation

Le taux d'immobilisation des réseaux HTA et BT était en nette dégradation entre 2002 et 2005/2006.

Cette tendance tente de s'inverser depuis 3 ans.

En 2009, ERDF a investi davantage dans le réseau HTA au détriment du réseau BT.

Linéaire de réseau immobilisé et investissement (travaux ERDF)



Contrôle continu des projets de constructions d'ouvrages

Chaque projet relatif à une modification du réseau est analysé par le SIAGEP. Sur les 69 dossiers reçus en 2009, aucun avis défavorable n'a été émis par le syndicat.

Le SIAGEP a soulevé un défaut de coordination sur un chantier BT à Montreux-Château. Le syndicat est également intervenu pour un problème administratif sur le chantier de l'Arsot à Offemont auprès du bureau d'études.

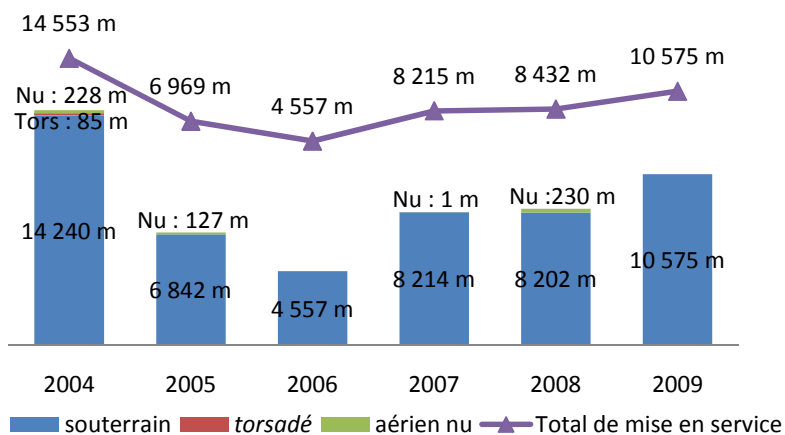
HTA immobilisée

En HTA, la mise en sous-terrain est privilégiée par rapport à l'aérien.

En 2009, ERDF a immobilisé **10,6 km de réseau HTA, soit +25% par rapport à 2008** (mais divisé par 3 par rapport à 2002).

L'investissement sur le réseau HTA est de 472 k€ en 2009, soit une hausse de +7% sur une année (hausse moins importante que le linéaire)

Linéaire de réseau HTA immobilisé (en m)



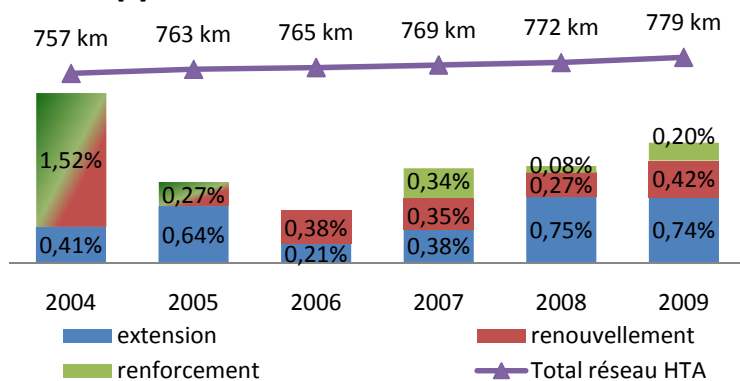
Type de travaux ERDF

En 2009, le taux de réseau HTA immobilisé 1,3% du réseau HTA.

Depuis 2008, les opérations d'extensions dépassent celles de renouvellement/renforcement pourtant nécessaires à l'amélioration de la qualité de fourniture des usagers.

54% des travaux HTA concernent l'extension.

Taux de réseau HTA immobilisé par rapport à la totalité du réseau HTA



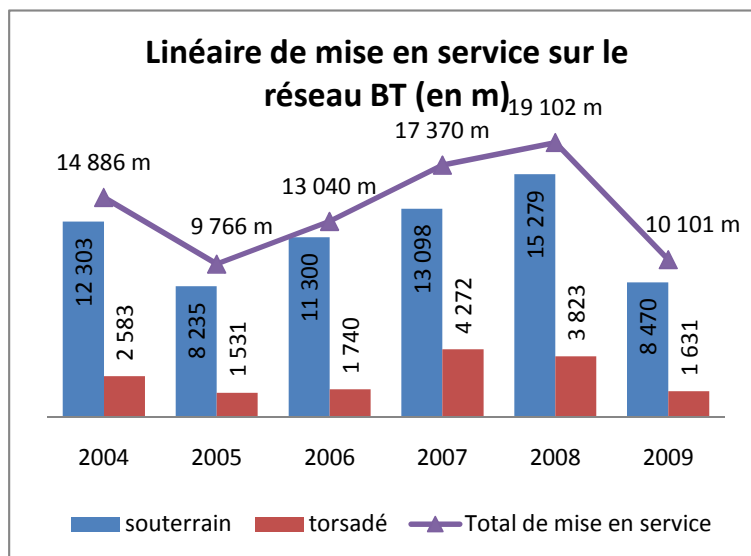
Depuis 2007, les opérations de renouvellement et de renforcement sont comptabilisées séparément.

BT immobilisée

La technique souterraine est privilégiée pour les travaux BT. L'aérien n'est plus développé.

En 2009, 10 km de réseau BT ont été immobilisés par ERDF, soit **2 fois moins que 2008, d'après le CRAC.**

Les années 2009 et 2005 enregistrent les plus faibles linéaires immobilisés.

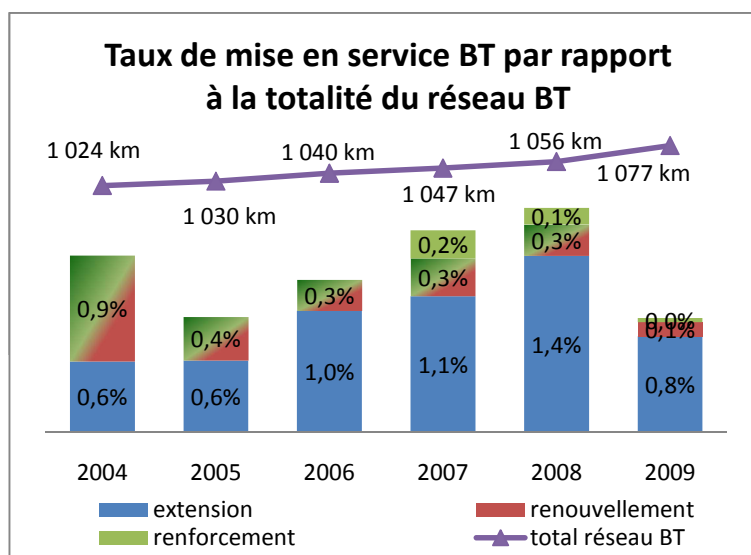


Taux de mise en service

En 2009, 0,9% du réseau BT a été immobilisé.

Depuis 2005, les opérations d'extension dépassent celles de renouvellement/renforcement, pourtant nécessaires à l'amélioration de la qualité de fourniture des usagers.

L'investissement sur le réseau BT est 432 k€ en 2009, soit une **baisse de -52% sur une année.**



QUALITE DE L'ALIMENTATION D'ELECTRICITE

DUREE MOYENNE DE COUPURE PAR USAGER (CRITERE B)

Nombre de clients BT (évolution par rapport à 2008)	71 981	(0%)
CRITERE B Total : Durée moyenne de coupure basse tension par usager	85,42	(-13%)
dont incidents amont (RTE et poste source)	0,55	(-)
dont incidents HTA	44,95	(-33%)
dont incidents BT	17,25	(+64%)
dont travaux amont	0	-
dont travaux HTA	13,07	(+9%)
dont travaux BT	9,59	(+9%)

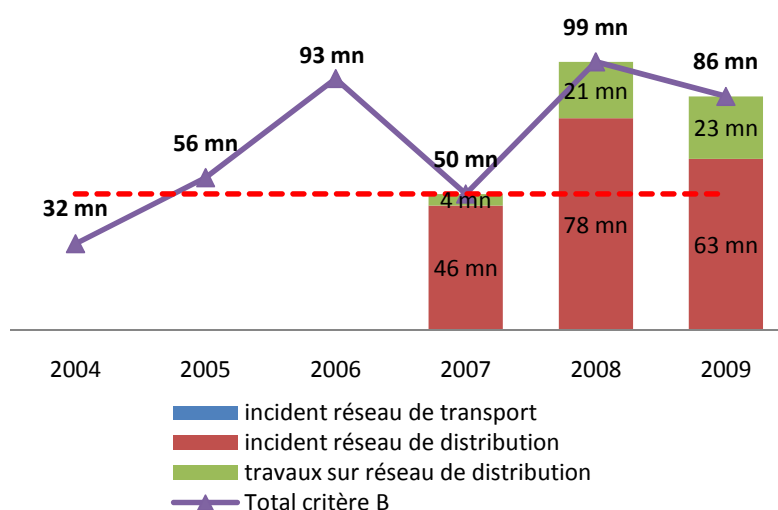
Continuité

Dans le cahier des charges, ERDF s'est engagé à garantir un temps moyen de coupure de 50 minutes toutes causes confondues (annexe 1, art.8).

Sur les 6 dernières années, ce seuil est dépassé 4 fois.

Si le critère B travaux a augmenté de +9% en un an (dû probablement à la campagne PCB), 73% des coupures sont dues à des incidents (HTA en majorité).

Durée moyenne de coupure par un client BT (critère B) et par cause



COUPURES PAR DEPART HTA ET IMPACT SUR LES USAGERS BT

Nombre de clients BT (évolution par rapport à 2008)	71 981	(0%)
Nombre de coupures longues (3min)	146	(-1%)
brèves (entre 1s et 3min)	81	(-61%)
très brèves (<1s)	175	(-19%)
Nombre d'usagers BT dépassant le seuil de 6 coupures longues	223	(+870%)
Nombre d'usagers BT dépassant le seuil de 30 coupures brèves	-	-
Taux d'usagers BT subissant plus de 3 heures de coupures	14%	(+13%)
Taux d'usagers BT subissant plus de 6 heures de coupures	1%	(-76%)

Continuité

Les coupures longues et très brèves sont dues au réseau HTA.
La moitié des coupures brèves sont imputables au réseau de transport.

Les coupures par départ HTA sont en diminution entre 2008 et 2009, notamment les coupures brèves. 60% des coupures longues sont dues à des travaux sur le réseau électrique.

CONTINUITÉ GLOBALE DE L'ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ

Nombre de clients BT	71 981
Nombre de clients BT au delà des seuils de coupure	197
Nombre de clients HTA	225
Nombre de clients HTA au delà des seuils de coupure	0
Part des clients HTA et BT au delà des seuils de coupure	0,3%

Continuité globale

L'évaluation de la continuité globale de l'alimentation en électricité consiste à déterminer le pourcentage d'utilisateurs qui sont mal alimentés en termes de **coupures de leur alimentation**. La qualité est insuffisante au-delà de 5% d'utilisateurs comme le précise l'arrêté du 24 décembre 2010.

La qualité de fourniture est suffisante à l'échelle de la concession.

QUALITÉ DE L'ONDE DE TENSION

Depuis l'arrêté du 24 décembre 2007, la tension doit être comprise dans un intervalle de [-10%;+10%] de la tension nominale. Soit [207V; 253V] en monophasé à 230V ou [360V; 440V] en triphasé à 400V.

ERDF doit tenir compte de toutes les chutes de tension depuis le poste source jusqu'au branchement du particulier.

Nombre de clients BT (évolution par rapport à 2008)	71 981	(0%)
Nombre de clients BT mal alimentés	1 009	(-3%)
Part des clients BT mal alimentés (dit volet "b")	1,4%	

Nombre de clients HTA (évolution par rapport à 2008)	225	(-10%)
Nombre de clients HTA mal alimentés	-	
Part des clients HTA mal alimentés (dit volet "b")	0,0%	

Nombre de départs HTA présentant une chute de tension comprise entre 5% et 7%	3	(0%)
Nombre de départs HTA présentant une chute de tension supérieure à 7%	1	(0%)
Nombre de poste HTA/BT présentant une chute de tension supérieure à 11%	0	(0%)

Tenue de la tension

Le niveau de qualité de tension est respecté puisque le nombre d'usagers BT ou HTA est inférieur au seuil de 3% fixé par l'article 3 de l'arrêté du 24 décembre 2007.

Toutefois **une commune sur deux est concernée par des clients qui subissent des chutes de tension supérieures à 10%.**

1 départ HTA présente une chute de tension de 8,42%. Dans le cahier des charges ERDF s'est engagé à ce que le nombre d'usagers HTA subissant des chutes de tension >7,5% soit nul, or un usager HTA dépend de ce départ.

SERVICE AUX USAGERS

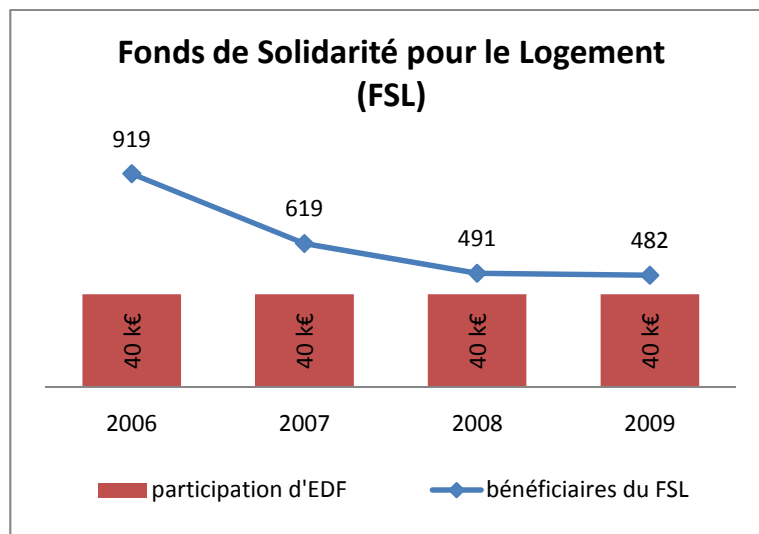
LES USAGERS EN DIFFICULTE

Commentaires

Le FSL aide les personnes défavorisées en recherche de logement ou en situation d'impayé de loyer, d'eau, d'énergie ou de téléphone.

Le nombre de bénéficiaires a été divisé par 2 en 4 ans.

Une convention a été signée en 2009 pour renforcer les échanges entre les services sociaux du Conseil Général du Territoire de Belfort et EDF.

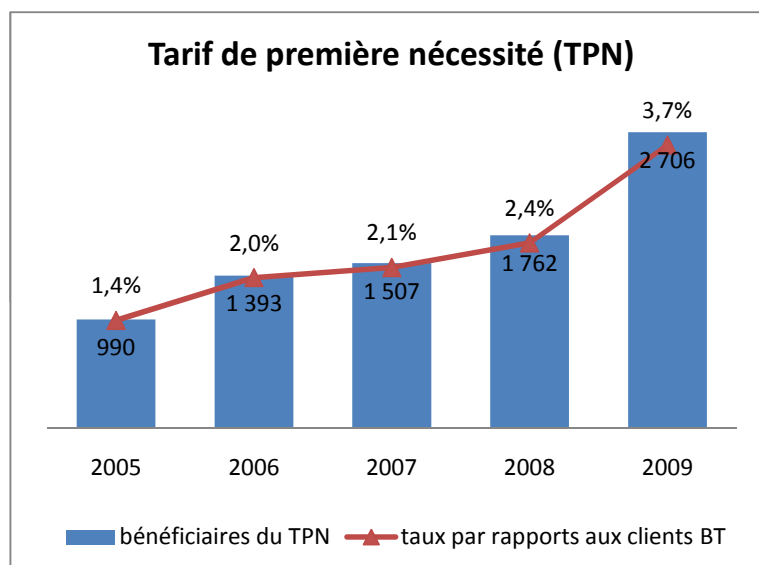


Commentaires

Depuis le 1er janvier 2005, les usagers disposant de faibles ressources bénéficient d'une tarification spéciale de l'électricité.

Elle est accordée pour un an et est renouvelable.

Ces dernières années, le nombre de bénéficiaires du TPN est en augmentation. 2009 a connu l'évolution la plus importante sur ces cinq dernières années (+54%).



CONSOMMATION ET TARIFICATION

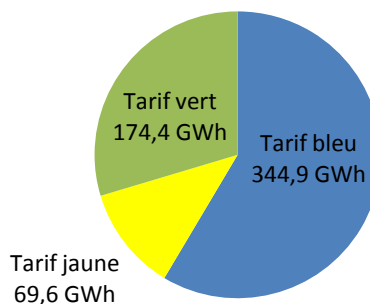
LES USAGERS AU TARIF REGLEMENTE

2009

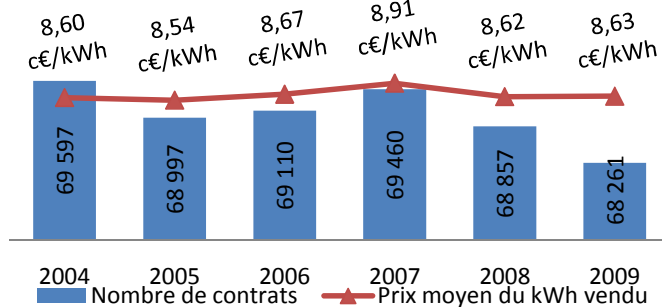
Les usagers ayant souscrit un **tarif bleu** représentent **59% des consommations** de l'ensemble des usagers aux tarifs réglementés et 63% des facturations.

Les consommations en **tarif réglementé sur la concession** représentent **589 GWh (-1% par rapport à 2008)** et une recette de 47 M€ (+3%).

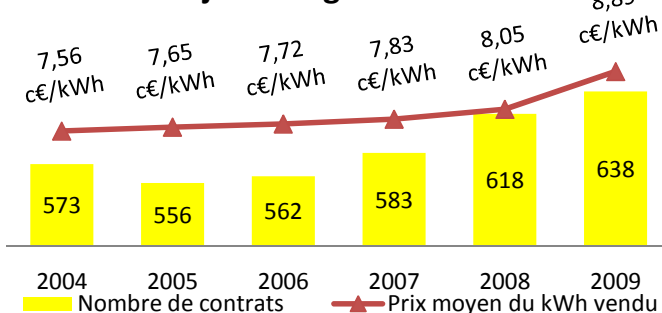
Répartition des consommations par tarif réglementé en 2009



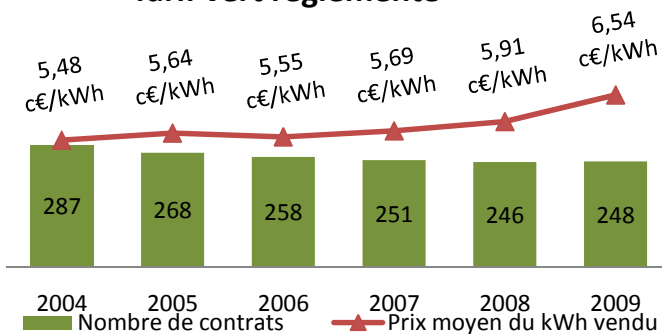
Tarif bleu réglementé



Tarif jaune réglementé



Tarif vert réglementé



EDF est le seul fournisseur à proposer les tarifs réglementés.

Les puissances sont :
 -tarifs bleus : P>36kVA
 -tarifs jaunes : 36kVA<P<250kVA
 -tarifs verts : P>250kVA

Evolutions

Les usagers au tarif bleu ont diminué de -1% entre 2008 et 2009. Leur consommation et leur recette ont augmenté de +1%.

La recette de facturation des usagers au tarif jaune enregistre la plus forte hausse (+12%) avec une augmentation de +1% de leur consommation et de +3% de leur nombre de contrat.

Les usagers au tarif vert ont enregistré la plus forte baisse de leur consommation (-6%) tandis que leur recette augmente de +3% malgré une légère hausse de +1% de leur nombre de contrat.

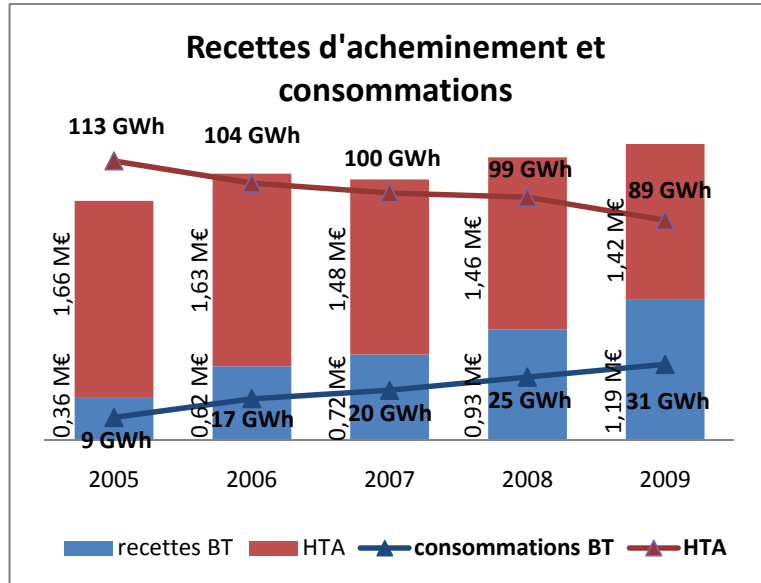
LES USAGERS AU PRIX DE MARCHÉ

L'éligibilité est la possibilité, pour un consommateur, de choisir, pour son ou ses sites de consommation, le ou les fournisseurs d'électricité de son choix.

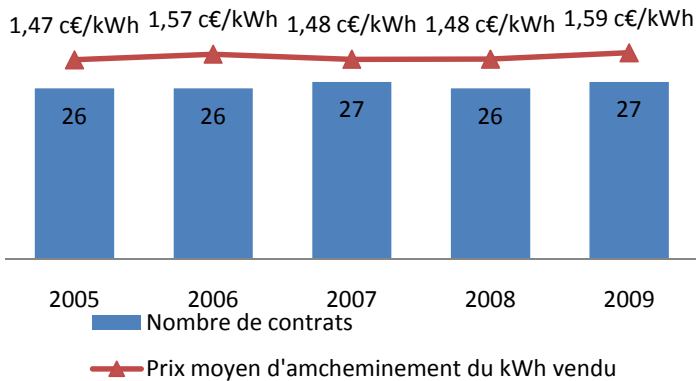
2009

Les usagers HTA ayant souscrit aux prix de marché représentent 74% des consommations de l'ensemble des usagers aux prix de marché et 54% des recettes.

L'énergie acheminée aux prix de marché sur la concession représente 120 GWh (-3% par rapport à 2008) et une recette de 2,6 M€ (+9%).



Clients HTA exerçant leur éligibilité

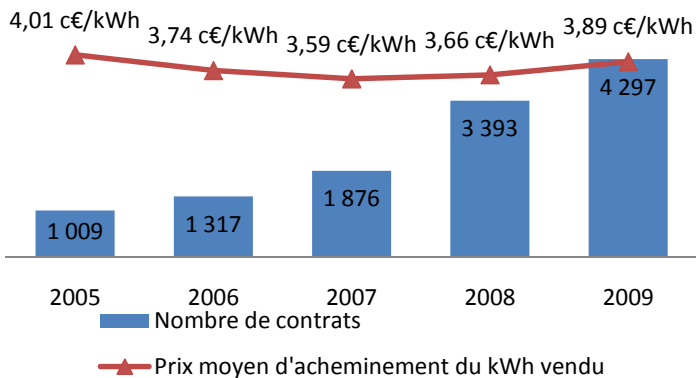


Clients HTA

Depuis 2005, le nombre de clients HTA est stable.

L'énergie acheminée a toutefois diminué de -10% entre 2008 et 2009 et de -21% en cinq ans.

Clients BT exerçant leur éligibilité



Clients BT

Le nombre de consommateurs BT (équivalent aux tarifs bleu et jaunes) ayant fait jouer leur éligibilité a augmenté de +27% entre 2008 et 2009.

En un an, l'énergie acheminée et les recettes suivent la même pente.

En 2009, ils représentent 99% des usagers aux prix de marché.

SYNTHESE DES CLIENTS DE LA CONCESSION

Clients HTA et BT

Dans le paysage de la concession, les clients BT sont plus nombreux que ceux en HTA.

Par rapport aux clients BT, les clients HTA ont d'avantage exercé leur éligibilité.

Plus de 90% des clients HTA et BT sont restés aux tarifs réglementés d'EDF.

